



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,
TENUE LE 17 JUIN 2021,
SALLE 4031 DU CENTRE ADMINISTRATIF

ADOPTÉ LE 14 SEPTEMBRE 2021

PRÉSENCES :

M ^{me} Bianca Deschatelets,	parent au CA du CSS
M ^{me} Corinne Payne,	déléguée à l'exécutif du RCP-3L
M ^{me} Éliane Cantin,	conseillère
M ^{me} Marie-Claude Chaumont,	parent au CA du CSS
M ^{me} Mélanie Ducharme,	conseillère (<i>siège à distance</i>)
M. Christian Slachetka,	vice-président, parent au CA du CSS, substitut à l'exécutif du RCP-3L
M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS (<i>siège à distance</i>)
M. Frédéric Gascon,	trésorier (<i>siège à distance</i>)
M. Joey Champagne,	conseiller
M. Lessead Jaziri,	conseiller
M. Mathieu Bédard,	secrétaire interne
M. Michel Levert,	président et délégué votant à la FCPQ

ABSENCE :

M. Gautier Njokou, parent au CA du CSS

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 40.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ECP – 210617 – 1047 Il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M^{me} Éliane Cantin, d'accepter l'ordre du jour déposé en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance de l'exécutif du 20 mai 2021 et suivi
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 avril 2021
6. Retour sur l'assemblée du CP du 3 juin 2021
7. Secrétariat permanent :
 - 7.1 Résolution pour l'émission du dernier chèque de paie
 - 7.2 Contrat de secrétariat pour l'année 2021-2022
8. Rapport annuel 2020-2021
9. Rapport des parents au Conseil d'administration du CSS
10. Rapports
 - 10.1 Trésorerie
 - 10.2 CCSEHDAA

- 10.3 FCPQ
- 10.4 RCP-3L
- 11. Varia :
 - 11.1 Communications reçues des parents
 - 11.2 Liste d'effets scolaires
- 12. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

4. MOT DU PRÉSIDENT

M. Michel Levert remercie les membres de l'exécutif de leur présence assidue aux réunions. Il manifeste le souhait que la rentrée scolaire 2021-2022 se déroule normalement !

Il remercie M^{me} Corinne Payne pour ses 16 années d'engagement au comité de parents.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 20 MAI 2021

ECP – 210617 – 1048 Il est proposé par M^{me} Bianca Deschatelets et appuyé par M. Joey Champagne, d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 20 mai 2021 avec les corrections suivantes:

- Pt 8, remplacer le texte proposé par : *M. Gautier Njokou nous informe que le 1^{er} juin se tiendra une séance extraordinaire du CA.*
- Pt 9.2.1, lire : **QUE** le comité de parents achète un abonnement de 25 inscriptions, au coût de 600 \$, pour les webinaires 2021-2022 de la Fédération des comités de parents du Québec.

Adopté à l'unanimité

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2021

ECP – 210617 – 1049 Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Chaumont et appuyé par M. Michel Levert, d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité exécutif du 28 avril 2021 avec suppression de certains textes.

Adopté à l'unanimité

6. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 3 JUIN 2021

Le résultat de l'atelier est déposé. Les échanges furent très appréciés, mais certains parents auraient aimé remplir le formulaire individuellement; ils avaient toutefois la possibilité d'envoyer leurs propres réponses dans le sondage électronique. L'exercice fut donc positif, malgré la barrière du virtuel.

Le CÉ, le CP et le CA auraient eu avantage à être présentés en 3 questions différentes. On constate que les rôles et mandats du CÉ ne sont pas souvent expliqués lors de l'assemblée générale dans les écoles.

Discussion sur les résultats obtenus de l'atelier et ce que nous pouvons faire comme suivi. Déjà, promouvoir le tutorat offert par des organismes communautaires serait une action à poser.

7. SECRÉTARIAT PERMANENT

7.1 RÉOLUTION POUR L'ÉMISSION DU DERNIER CHÈQUE DE PAIE

ECP – 210617 – 1050 Il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M. Michel Levert,

QUE le comité exécutif du comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles autorise l'émission du dernier chèque de paie de M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire et agente de liaison du comité de parents, terminant ainsi le contrat couvrant l'année scolaire 2020-201;

QUE la présente décision du comité soit transmise à la Direction du service des ressources financières du CSSMI, ainsi qu'au secrétariat général.

Adopté à l'unanimité

7.2 CONTRAT DE SECRÉTARIAT POUR L'ANNÉE 2021-2022

ECP – 210617 – 1051 M^{me} Éliane Cantin demande le huis clos à 21 h 15.

La secrétaire externe quitte la séance.

ECP – 210617 – 1052 M. Christian Slachetka propose la levée du huis clos à 21 h 50.

La secrétaire externe revient en séance.

ECP – 210617 – 1053

Attendu que la régie interne du comité de parents accorde le mandat à son comité exécutif d'engager la personne devant assurer le secrétariat permanent du comité de parents (RI : annexe 2, p. 16, 1^{er} alinéa);

Il est proposé par M. Lessead Jaziri et appuyé par M. Francis Le Quellec,

QUE le comité exécutif du comité de parents du CSSMI reconduise le contrat de M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière pour exécuter les tâches reliées à la tenue du secrétariat permanent avec honoraires de 26 000 \$ pour l'année scolaire 2021-2022;

QUE la décision soit transmise à la Direction des affaires corporatives et à la Direction des ressources financières du CSSMI.

Adopté à l'unanimité

ECP – 210617 – 1054 Il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M. Michel Levert, D'amorcer, en juin 2022, une discussion d'appréciation de la contribution.

Adopté à l'unanimité

8. RAPPORT ANNUEL 2020-2021

Un rappel est fait à chaque personne devant rédiger un message en vue de la rédaction du rapport annuel du comité de parents 2020-2021. Le rapport sera finalisé en début d'automne 2021 pour dépôt à l'assemblée générale du 7 octobre 2021.

9. RAPPORT DES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS

- À la séance extraordinaire du 1^{er} juin il y eut vote sur la suspension de la décision du 27 avril dernier concernant l'annexe à la politique FGJ-08.
- Une réunion de travail a eu lieu cette semaine.
- La prochaine séance du CA aura lieu le 22 juin.

10. RAPPORTS

10.1 TRÉSORERIE

M. Frédéric Gascon, trésorier, rappelle que le budget de fonctionnement du CP était de 55 539 \$. Le solde actuel, avant l'achat des 12 tablettes numériques, est de 23 523 \$. Le rapport final, pour insertion dans le rapport annuel, sera disponible après mi juillet.

10.2 CCSEHDAA

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion du CCSEHDAA du 14 juin :

- Poursuite du travail de révision de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (FGJ-03).
- Décision sur le calendrier des réunions du comité 2021-2022.
- Prospectives 2021-2022.

10.3 FCPQ

- Avis sur le projet de règlement du ministère sur le régime pédagogique.
- Publication de la revue Action Parents.
- Émission de 3 tableaux synthèse relatifs aux encadrements législatifs et règlementaires applicables en matière de gratuité scolaire pour la formation générale des jeunes, la formation professionnelle et la formation générale adulte, élaborés conjointement par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ), la FCPQ et le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ).
- La FCSSQ, la FCPQ et le RCPAQ débiteront bientôt le travail pour développer des outils supplémentaires, notamment au regard de nouvelles responsabilités concernant les frais pouvant être facturés aux parents.

10.4 RCP-3L

M. Christian Slachetka nous informe que la séance de l'exécutif du RCP-3L du 11 juin n'a pas atteint le quorum.

11. VARIA

11.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES

- **1^{er} juin** (téléphone):

Le CP peut-il faire des pressions pour que les élèves de 5^e secondaire puissent avoir leur bal de finissants?

Rép. : Les écoles ne peuvent pas aller contre les consignes du gouvernement. Pour le moment, sans que ça puisse remplacer un bal, des activités peuvent cependant être organisées en bulle-classe pour les finissants.

- **13 juin** (courriel)

Nous sommes parents d'un garçon de 9 ans TSA 1 présentement scolarisé en classe régulière à l'école Cœur à Cœur l'Alternative. En cette année plus difficile avec toutes les contraintes liées au COVID, l'école parle maintenant de classe spécialisée mais nous ne sommes pas d'accord, car majoritairement il fonctionne bien en classe. Quels sont les services auxquels il aurait droit, car pour le moment il a seulement un PI et aucun autre soutien sauf celui de l'éducatrice spécialisée plancher deuxième cycle.

Rép. : J'ai transmis votre demande au service concerné.

Vous devriez recevoir des nouvelles sous peu.

Avez-vous d'abord consulté la direction de l'école pour avoir des mesures adaptatives?

14 juin

Nous n'avons jamais questionné les services que l'école mettait en place jusqu'à ce qu'ils mettent de la pression pour le déplacer en classe spécialisée. Par la suite nous avons fait des recherches sur les services que notre garçon devrait avoir. D'où la demande de contact avec vous pour avoir les réponses sur les services auxquels nous avons droit.

- **8 juin** (courriel) :

On apprenait hier qu'il faisait 40° dans la classe d'un de mes garçons et on annonce la même chose aujourd'hui. De plus vous nous informez d'un avis d'ébullition d'eau et demandez que tous amènent au moins 2 bouteilles d'eau. On ferme les écoles pour des tempêtes de neige mais ne fermons pas pour des conditions comme aujourd'hui? Pourtant certains centres de service l'ont fait. Peut être que le calendrier scolaire devrait aussi contenir des pédagogies pour chaleur intense ou situation exceptionnelle. Sans compter un budget pour des climatiseurs (même sur pied c'est mieux que pas du tout)

Rép. : Le comité de parents accuse réception de votre message. Il sera rapporté à la réunion du comité exécutif du 17 juin.

- **4 juin** (courriel)

Je cherche les documents en liens avec la contestation de la Politique FGJ-08. Il a été mentionné hier que les documents étaient sur le site du CSSMI mais je ne les ai pas vus.

Rép. : La résolution est dans le procès-verbal de la séance du comité de parents du 6 mai dernier, qui a été adopté hier soir, 3 juin. Le PV sera versé à la page web du CP lorsqu'il sera signé. J'ai joint à la présente l'extrait de PV du 6 mai qui avait été envoyé au président du conseil d'administration et à la Directrice générale du CSSMI.

Pour votre information, à sa séance extraordinaire du 1^{er} juin le CA a pris une résolution pour la suspension (jusqu'à vérification avec le ministère) de sa décision du 27 avril dernier qui augmentait substantiellement les frais chargés aux parents des écoles. C'est donc le statu quo 2020-2021 qui sera appliqué pour l'année scolaire 2021-2022, tel que l'écrivait la directrice générale dans sa directive aux directions d'écoles. S'il y a quoi que ce soit d'autre, n'hésite pas à communiquer avec moi.

11.2 LISTE D'EFFETS SCOLAIRES

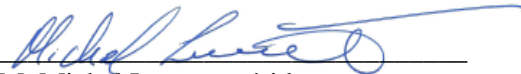
Discussion sur des listes d'effets scolaires encore problématiques en raison des frais de photocopies trop élevés et des effets personnels. Il faut se rappeler que le CÉ a pleins pouvoirs pour questionner la direction d'école et mettre des balises aux frais chargés aux parents.

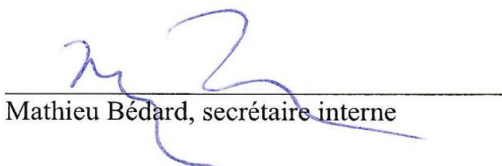
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ECP – 210617 – 1055

À 22 h 30, il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M^{me} Mélanie Ducharme de lever la séance.

Adopté à l'unanimité


M. Michel Levert, président


Mathieu Bédard, secrétaire interne